



## Fiscalite associative

-----  
Par cricri72

bonjour j'aimerais savoir si une association peut venir en support a d'autres associations en centralisant des activités financières je m'explique il s'agirait de centraliser les ventes 'une billetterie en ligne pour des événements réalisés par les autres asso dans le domaine de la protection animale. Si oui quels devraient être les statuts spécifiques. merci